

Emploi et Développement social Canada

État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada
par Emploi et Développement social Canada

pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

**État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada par
Emploi et Développement social Canada**

pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2023

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

ISSN 2368-7592

État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC au 31 mars 2024

De : Emploi et Développement social Canada

Titre officiel : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada par Emploi et Développement social Canada pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Sur cette page

- [Liste des abréviations](#)
- [Liste des tableaux](#)
- [Rapport de l'auditeur indépendant](#)
- [Notes afférentes à l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada](#)
- [Annexes de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada](#)

Liste des abréviations

AC

Administration centrale

DGSRDS

Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social

EDSC

Emploi et Développement social Canada

PE

Protocole d'entente

RPC

Régime de pensions du Canada

Liste des tableaux

- Tableau 1 : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC
- Annexe 1 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Cabinet du sous-ministre
- Annexe 2 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le chef de l'exploitation
- Annexe 3 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social
- Annexe 4 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Secrétariat ministériel
- Annexe 5 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants
- Annexe 6 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services de ressources humaines
- Annexe 7 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services juridiques
- Annexe 8 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise
- Annexe 9 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des politiques stratégiques et de service
- Annexe 10 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations
- Annexe 11 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Dirigeant principal des activités du programme pour la modernisation du versement des prestations
- Annexe 12 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par l'autorité pour la mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations
- Annexe 13 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le responsable des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information
- Annexe 14: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des prestations et des services intégrés
- Annexe 15 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de service aux citoyens
- Annexe 16 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services d'intégrité

- Annexe 17 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Registre d'assurance sociale
- Annexe 18 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie
- Annexe 19 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale du dirigeant principal des finances
- Annexe 20 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux
- Annexe 21 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Réserve centrale
- Annexe 22 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de l'Ombuds à EDSC
- Annexe 23 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la dirigeante principale des données



Rapport de l'auditeur indépendant

À la dirigeante principale de la vérification de la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise d'Emploi et Développement social Canada

Notre opinion

À notre avis, l'information financière ci-jointe relative aux frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada (RPC) par Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions relatives à la présentation des rapports financiers établies dans la partie A (section 6.0) et la partie B du protocole d'entente entre le RPC et EDSC, daté du 22 mars 2024 (le PE).

Notre audit

L'information financière d'EDSC est constituée de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, ainsi que des notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants d'EDSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'information financière au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 de l'information financière, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'information financière a été préparée pour permettre à EDSC de se conformer aux dispositions relatives à la présentation des rapports financiers de la section 8.2 du PE. En conséquence, il est possible que l'information financière ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à EDSC et au Bureau du vérificateur général du Canada. Nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l'égard de ce rapport. Notre rapport ne doit pas être utilisé par des parties autres qu'EDSC ou le Bureau du vérificateur général du Canada. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Sun Life Centre, 99 Bank Street, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963, Téléc. courriel : ca_ottawa_main_fax@pwc.com



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la préparation de l'information financière conformément aux dispositions relatives à la préparation des rapports financiers établies dans la partie A (section 6.0) et la partie B du PE, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'une information financière exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'EDSC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière, prise dans son ensemble, est exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'information financière prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'information financière comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'EDSC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 13 novembre 2024

Tableau 1 : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC

Secteur de service selon le protocole d'entente	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Cabinet du sous-ministre (Annexe 1)	914	789
Chef de l'exploitation (Annexe 2)	557	496
Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (Annexe 3)	19 873	19 713
Secrétariat ministériel (Annexe 4)	2 609	2 276
Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants (Annexe 5)	4 621	3 842
Direction générale des services de ressources humaines (Annexe 6)	22 074	22 737
Direction générale des services juridiques (Annexe 7)	3 275	3 063
Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise (Annexe 8)	1 366	1 245
Direction générale des politiques stratégiques et de service (Annexe 9)	3 954	4 218
Stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations (Annexe 10)	7 856	15 474
Dirigeant principal des activités, modernisation du versement des prestations (Annexe 11)	498	34

L'autorité pour la mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations (Annexe 12)	29	1 741
Responsable des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information (Annexe 13)	1 080	2 660
Direction générale des prestations et des services intégrés (Annexe 14)	345 947	274 740
Direction générale de service aux citoyens (Annexe 15)	27 415	22 317
Direction générale des services d'intégrité (Annexe 16)	15 667	16 858
Registre d'assurance sociale (Annexe 17)	7 860	6 902
Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (Annexe 18)	119 807	110 577
Direction générale du Dirigeant principal des finances (Annexe 19)	57 804	50 763
Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux (Annexe 20)	7 366	6 149
Réserve centrale (Annexe 21)	2 389	49
Bureau de l'Ombud à EDSC (Annexe 22)	174	-
Direction du dirigeant principal des données (Annexe 23)	681	2 450

École de la fonction publique du Canada	515	515
Prestation des services d'administration de la paye	350	350
Transformation de la gestion financière	125	125
Total des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada	654 806	570 083

Les notes afférentes font partie intégrante de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada.

Notes afférentes à l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

Note 1 : Introduction et méthode de comptabilité

Introduction

En vertu du *Régime de pensions du Canada* (RPC), le ministre de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) est responsable de l'application des parties II et III (à l'exception de certains articles de la partie III) qui se rapportent à l'administration générale du RPC. Le RPC est administré par EDSC, avec l'appui de la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (DGSRDS), du ministère des Finances, de l'Agence du revenu du Canada, de Services publics et Approvisionnement Canada, du Bureau du surintendant des institutions financières, de la Gendarmerie royale du Canada, de l'Office d'investissement du RPC et du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs.

Méthode de comptabilité

Le protocole d'entente (PE) pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 entre le RPC et EDSC a été signé le 22 mars 2024. Le protocole d'entente comprend 2 parties : la première (partie A) établit le cadre et les principes de base concernant les services à fournir au RPC, en particulier la section 6.0 (Dispositions financières). La deuxième (partie B) précise les méthodes de répartition des coûts utilisées par EDSC pour calculer les frais pour ses services imputés aux comptes du RPC, conformément aux principes d'établissement des coûts approuvés par le Conseil du Trésor en janvier 1988 (décision du CT 807225).

Le cadre et les principes de base pour les statistiques comparatives figurant dans l'état consolidé des frais administratifs sous l'entête 2023 sont énoncés dans le PE pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 qui a été signé le 7 mars 2023.

L'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC est axé sur le pouvoir de payer au cours d'un exercice et est préparé selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.

Note 2 : Bonification du Régime de pensions du Canada

Le 15 décembre 2016, la loi promulguant la bonification du RPC a reçu la sanction royale. Le RPC représente 2 comptes distincts, le compte du RPC (RPC de base ou existant), et le compte du RPC supplémentaire (RPC bonifié), dans lequel les activités financières de chaque compte sont comptabilisées séparément. Aux fins du PE et de l'état consolidé des frais administratifs, le RPC signifie l'ensemble du Régime de pensions du Canada, qui comprend les composantes de base et supplémentaire du RPC.

D'après les projections de prestations à l'échéance, un ratio de répartition des coûts à pourcentage fixe (intitulé « juste part » en vertu de la section 3.0, partie B du PE) a été établi, selon lequel 27% des frais indirects seraient versés par le compte du RPC supplémentaire, et les 73% restants par le compte du RPC. Ce ratio a été établi pour refléter avec exactitude la portée de la bonification par rapport au RPC de base, tout en tenant compte du volume et de la complexité du travail effectué par EDSC. De plus, les coûts directement attribuables au Compte du RPC ou au Compte du RPC supplémentaire sont imputés au compte approprié.

L'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 de 654 806 388 \$ (570 083 359 \$ pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023), comprend les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et l'assurance de la fonction publique. Ces sommes incluent les frais de 468 360 950 \$ (405 399 651 \$ pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023) associés au compte du RPC et de 186 445 438 \$ (164 683 708 \$ pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023) associés au compte RPC supplémentaire (RPC bonifié).

Note 3 : Renseignements comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

L'ancienne Direction générale de la gestion de la transformation a été divisée en quatre directions distinctes: la stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations (voir [l'annexe 10](#)) ; le dirigeant principal des activités, modernisation du versement des prestations (voir [l'annexe 11](#)) ; l'autorité pour la mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations (voir [l'annexe 12](#)) ; et le responsable des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information (voir [l'annexe 13](#)).

Un nouveau bureau de l'Ombuds à EDSC (voir [l'annexe 22](#)) a été ajouté pour offrir aux employés qui effectuent des activités liées au RPC un moyen supplémentaire de demander des conseils et de l'aide sur les questions liées au milieu de travail dans un environnement sécuritaire.

La Direction du dirigeant principal des données (voir [l'annexe 23](#)) a été séparée de la Direction générale des politiques stratégiques et de service à sa propre direction générale. Cette direction gère l'enquête canadienne sur l'incapacité et l'inclusion des questions d'identification des incapacités dans l'enquête canadienne sur le revenu.

Note 4 : Éventualités

En raison de la nature de ses activités, EDSC, en tant que ministère du gouvernement du Canada, est parfois visé par des griefs déposés par ses employés. L'un des griefs déposés entraînera un changement de classification, ce qui pourrait entraîner une répercussion sur les frais liés aux comptes du RPC pour les périodes postérieures à celle qui s'achevait le 31 mars 2024. Le règlement de ce grief pourrait avoir une incidence importante sur les dépenses comprises dans l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC; cependant l'incidence financière ne peut être déterminée pour le moment.

Annexes de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

Annexe 1 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Cabinet du sous-ministre

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Cabinet du sous-ministre	741	642
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	107	92
Assurance de la fonction publique	66	55
Total	914	789

Annexe 2 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le chef de l'exploitation

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Chef de l'exploitation	452	403
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	65	58
Assurance de la fonction publique	40	35
Total	557	496

Annexe 3 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social	16 114	16 205
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 332	2 188
Assurance de la fonction publique	1 427	1 320
Total	19 873	19 713

Annexe 4 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Secrétariat ministériel

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Secrétariat ministériel	2 147	1 877
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	287	249
Assurance de la fonction publique	175	150
Total	2 609	2 276

Annexe 5 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants	3 754	3 146
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	538	434
Assurance de la fonction publique	329	262
Total	4 621	3 842

Annexe 6 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services de ressources humaines

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale des services de ressources humaines	18 078	18 889
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 479	2 400
Assurance de la fonction publique	1 517	1 448
Total	22 074	22 737

Annexe 7 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services juridiques

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale des services juridiques	3 088	2 912
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	116	94
Assurance de la fonction publique	71	57
Total	3 275	3 063

Annexe 8 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise	1 131	1 048
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	146	123
Assurance de la fonction publique	89	74
Total	1 366	1 245

Annexe 9 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des politiques stratégiques et de service

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale des politiques stratégiques et de service	3 445	3 745
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	316	295
Assurance de la fonction publique	193	178
Total	3 954	4 218

Annexe 10: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Stratégie et conception du programme de modernisation de la prestation opérationnelle	7 018	13 335
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	520	1 334
Assurance de la fonction publique	318	805
Total	7 856	15 474

Annexe 11 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Dirigeant principal des activités du programme pour la modernisation du versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Responsable opérationnel, modernisation du versement des prestations	403	28
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	59	4
Assurance de la fonction publique	36	2
Total	498	34

Annexe 12 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par l'autorité pour la mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations	29	1 704
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	-	23
Assurance de la fonction publique	-	14
Total	29	1 741

Annexe 13 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le responsable des changements techniques de la modernisation du versement des prestations et dirigeant principal adjoint de l'information

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Autorité des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information	979	2 564
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	63	60
Assurance de la fonction publique	38	36
Total	1 080	2 660

Annexe 14: Direction générale des prestations et des services intégrés

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Traitement et paiements - AC	49 577	39 913
Traitement et paiements - Régions	202 218	164 833
Centres d'appels - AC	2 052	1 967
Centres d'appels - Régions	28 799	18 759
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 269	30 732
Assurance de la fonction publique	24 032	18 536
Total	345 947	274 740

Annexe 15 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de service aux citoyens

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale de service aux citoyens — AC	2 506	2 307
Direction générale de service aux citoyens — Régions	19 779	15 944
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 182	2 536
Assurance de la fonction publique	1 948	1 530
Total	27 415	22 317

Annexe 16 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services d'intégrité

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale des services d'intégrité — AC	4 124	3 954
Direction générale des services d'intégrité — Régions	8 901	10 640
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 639	1 412
Assurance de la fonction publique	1 003	852
Total	15 667	16 858

Annexe 17 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Registre d'assurance sociale

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Registre d'assurance sociale	8 028	7 286
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	912	792
Assurance de la fonction publique	558	477
Frais administratifs totaux	9 498	8 555
Moins : Financement du Conseil du Trésor	(1 638)	(1 653)
Total	7 860	6 902

Annexe 18 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie – Opérationnel courant	80 341	73 403
Services partagés Canada	29 411	28 304
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 238	5 533
Assurance de la fonction publique	3 817	3 337
Total	119 807	110 577

Annexe 19 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale du Dirigeant principal des finances

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale du Dirigeant principal des finances - Opérationnel courant	16 387	15 497
Plan national d'aménagement des locaux	37 954	32 183
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 148	1 923
Assurance de la fonction publique	1 315	1 160
Total	57 804	50 763

Annexe 20 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Bureau des services stratégiques et sous-ministres adjoints régionaux	6 002	5 029
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	846	699
Assurance de la fonction publique	518	421
Total	7 366	6 149

Annexe 21: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la réserve centrale

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Réserve centrale	1 928	47
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	286	1
Assurance de la fonction publique	175	1
Total	2 389	49

Annexe 22: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de l'Ombuds à EDSC

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Bureau de l'Ombuds à EDSC	143	-
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	19	-
Assurance de la fonction publique	12	-
Total	174	-

Annexe 23: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la dirigeante principale des données

Description des coûts	Coût pour 2024 en milliers de dollars	Coût pour 2023 en milliers de dollars
Direction générale de la dirigeante principale des données	672	2 444
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	6	4
Assurance de la fonction publique	3	2
Total	681	2 450